

Numéro	CA/2025-07-03/13
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	22/07/2025
Date de mise en ligne sur internet (externe)	22/07/2025
Date de transmission au Recteur	22/07/2025



Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 3 juillet 2025 portant résultat de l'élection des représentants des étudiants appelés à siéger au conseil de la documentation du service commun de la Documentation

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L. 712-3, et D. 714-35 ;
Vu les statuts du service commun de la documentation, et notamment leurs articles II-3 et II-4 ;
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation, et de l'article II-3 des statuts du service commun de la Documentation, le conseil de la documentation est notamment composé de quatre représentants des étudiants ;

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation, et de l'article II-4 des statuts du service commun de la Documentation, les représentants des étudiants sont « désignés par leurs représentants respectifs au conseil d'administration de l'université » ;

Après en avoir délibéré,

ÉLIT en qualité de représentants des étudiants appelés à siéger au conseil de la documentation du service commun de la Documentation :

- Monsieur AHMAT LAMINE Brahim-Ali ;
- Madame DULION Juliette ;
- Monsieur FEVRE Tom ;
- Monsieur LEE Yoo Huyn.

Délibération CA/2025-07-03/13	
Nombre de membres en exercice pour le collège (pour rappel)	6
Nombre de membres présents ou représentés	3
Nombre de voix pour Monsieur ABYAA Zakaria	0
Nombre de voix pour Monsieur AHMAT LAMINE Brahim-Ali	1
Nombre de voix pour Madame DULION Juliette	3
Nombre de voix pour Monsieur FEVRE Tom	3
Nombre de voix pour Monsieur LEE Yoo Hyun	1

Paris, le 15 juillet 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.